

Je pense avoir droit à une aide au logement, à la Prime d'activité ou à la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ? Une seule solution pour le savoir : faire une simulation sur caf.fr !



Où trouver la rubrique pour estimer mes droits ?

- 1 Sur la page d'accueil du site caf.fr, je clique sur la rubrique **Aides et démarches**.
- 2 Je choisis la rubrique **Mes démarches**, je clique sur le bouton **Accéder à mes démarches**.
- 3 Je clique sur la prestation pour laquelle je souhaite faire une simulation.

The screenshot shows the top navigation bar with 'caf.fr', 'Allocataires', and 'Version Contrasteée'. Below the navigation bar are three main sections: 'Ma Situation', 'Droits et prestations', and 'Mes démarches'. The 'Mes démarches' section is highlighted with a red circle and a '2', indicating the next step in the process.

The screenshot shows the 'Mes démarches' page with the heading 'Pour commencer, faites une simulation'. Below this are several service cards: 'Prime d'activité', 'PJA', 'Logement', 'Paje', and 'Allocations familiales'. The 'Paje' card is highlighted with a red circle and a '3', indicating the next step in the process.

Comment faire une simulation en ligne ?

Pour **faire une simulation**, j'ai besoin de renseigner un certain nombre d'informations, notamment sur le montant de mes ressources sur les 2 dernières années. Je pense à me munir de toutes ces informations avant de commencer ma simulation.



- 1 Après avoir répondu précisément aux questions posées et avoir cliqué sur « **Valider** », j'obtiens une estimation de mon aide.

À noter : cette estimation est donnée à titre indicatif.

- 2 Si je possède déjà un Espace **Mon Compte** et que je suis éligible à la prestation, je peux faire directement ma **demande de prestation en ligne**. Dans le cas contraire, je dois d'abord **créer mon Espace personnel** puis faire ma **demande de prestation en ligne**.

Résultat 1

The screenshot shows the simulation result page. At the top, it states: 'A partir des informations saisies, le montant de votre Prime d'activité est estimé à : 427 € / mois'. Below this, there is a warning: 'Attention, ce montant est donné à titre indicatif. Il pourra être revu au moment de l'étude de votre dossier. En effet votre situation familiale et/ou vos ressources ou celles de votre foyer peuvent changer par rapport aux éléments pris en compte lors de la simulation.' A recapitulatif of information follows, showing details for 'Vous', 'Personne à charge 1', and 'Personne à charge 2'. At the bottom, there is a button 'FAIRE UNE DEMANDE' with a '2' next to it, indicating the next step.